

EXPRESSION POLITIQUE – FEVRIER 2016

Retrouvez les tribunes politiques sur le Crépy mag & infos et sur le site internet www.crepyenvalois.fr.

GROUPE BRUNO FORTIER TEXTE DE P. FAYOLLE

Soyons clair ! N'en déplaise à M. Houllier, au sujet de la taxe d'habitation : comme le Maire l'a promis, il n'a pas augmenté les impôts. Le taux communal est toujours identique depuis son arrivée en Mairie, c'est à dire 19,77%. La dernière augmentation du taux par le Conseil municipal remonte à 2009. Ce qu'il faut faire c'est expliquer aux contribuables le pourquoi du comment par soucis d'honnêteté. La taxe d'habitation est calculée sur la base de la valeur locative.

Cette valeur locative est définie selon des critères de surface, d'éléments de confort, etc. Ce qu'il est important de comprendre pour le contribuable est que l'Etat procède chaque année à une revalorisation de cette base locative. Cette augmentation de la base par l'Etat a ainsi été de 0,9% en 2014, 0,9% en 2015, elle sera de 1% pour 2016.

La taxe d'habitation étant obtenue par la multiplication de la base locative par 19,77 %, il en résulte effectivement une augmentation indépendante de la volonté du Maire. Dans le même esprit la redevance audiovisuelle, qui rentre également dans le calcul de l'impôt, a augmenté de 2 € et ce n'est pas non plus la faute du Maire ! Le taux communal de la taxe d'habitation est de 19,77 % et il le restera.

**Les élus du groupe Bruno Fortier
A Crépy, notre parti c'est vous.**

GROUPE ARNAUD FOUBERT TEXTE DE A. FOUBERT

La concertation n'existe plus dans notre ville ! Aucune des décisions qui suivent n'ont fait l'objet d'un débat ou d'un vote en conseil municipal. A vous de juger :

Suppression du conseil des Sages représentant nos anciens.

Suppression des conseils de quartier.

Augmentations records des tarifs destinés aux seniors de 22% à 60% (déjeuner, voyage, théâtre, de 22% à 60%).

Transfert du service d'aide à domicile géré par le CCAS à une association privée entraînant ainsi des augmentations considérables de 15% à 65%.

Arrêt de la zone commerciale sur le RD25 souhaitée par un grand nombre, porteuse d'emplois et permettant des rentrées financières pour la ville.

Diminution des subventions aux associations crépynoises.

Suppression d'une semaine de Crépy Plage.

Augmentation de 15% des tarifs de la restauration scolaire.

Diminution des horaires de Cypré le samedi. Plus d'argent disent-ils, alors que la municipalité dépensera 432 000€ pour une nouvelle étude d'urbanisme inutile sur une simple décision du maire sans consultation du conseil municipal.

Cette gestion est catastrophique pour tous les Crépynois.

Groupe avec Arnaud Foubert Crépy avance, UMP-UDI-Modem.

EXPRESSION POLITIQUE (suite)

GRUPE JÉRÔME FURET TEXTE DE J. FURET

La sécurité au coeur des débats !

La tribune politique de janvier des élus du groupe majoritaire nous a quelque peu interpellés. L'auteur de ce billet n'a visiblement pas apprécié un article de presse dans lequel des habitants du quartier Kennedy font part de leur sentiment d'insécurité. « Ces informations reposent sur des simples témoignages de rue et sur des faits non vérifiés », s'emporte-t-il.

Certes, Kennedy n'est pas Chicago. Loin de là. Mais les descentes de police, les coups de feu et le décès d'un habitant du quartier, tué par balles en décembre 2013, n'ont pas été inventés.

Plutôt que de pratiquer la politique de l'autruche, la majorité municipale devrait plutôt se saisir du problème à bras le corps.

Nous proposons, en mars 2014, de créer une antenne de la police municipale dans les quartiers sud de la ville. Nous évoquons également la possibilité de créer une équipe de cinq médiateurs et de rapprocher notre police des habitants.

Or, nous venons d'apprendre que les locaux de la police municipale allaient être transférés sur l'ancien site Case. Pour nous, ce déménagement va évidemment à l'encontre des intérêts des Crépynois...

Le groupe des élus de gauche du "Meilleur pour Crépy"

GRUPE JEAN-PAUL LETOURNEUR TEXTE DE J-P LETOURNEUR ET M. CHOBEAU

Madame, Monsieur, A ses débuts, crépy-info comportait quelques feuillets photocopiés, les informations étaient nombreuses sur les activités de la Mairie, extraits des délibérations du Conseil municipal, liste des permis de construire avec le nom des bénéficiaires, résultats des élections, etc...C'était l'époque où M. Dupuy était Maire (1953/1995).

Depuis, ses successeurs ont privilégié les illustrations, pour réduire au maximum les informations ! La désinformation est une façon astucieuse de laisser croire que tout va bien...Pour le Maire, l'insécurité n'existe pas ! Les faits prouvent le contraire, 6 policiers en 1995, 18 en 2015. **Par ailleurs, baisser l'aide aux associations et la qualité des colis de fin d'année ne nous paraît pas acceptable, en raison de dépenses inconsidérées.** La fonction de chef de cabinet n'est pas indispensable, son coût, 115.000€ /an. La modification du plan d'urbanisme, pour 420.000€, relève de l'extravagance, dans les villes de même taille, cela coûte 50 à 70.000€ ? La location du local DOJO pour 36.000€/an + 15.000€ de chauffage durant des années, ne relève pas davantage d'une bonne gestion. **Il y a une chose plus terrible que la calomnie, c'est la vérité – Talleyrand.**

Jean-Paul LETOURNEUR
Conseiller départemental de l'Oise FRONT NATIONAL
Conseiller municipal de Crépy-en-Valois

EXPRESSION POLITIQUE (suite)

GROUPE MICHEL HOULLIER TEXTE DE M. HOULLIER

Après toutes ces fêtes, c'est l'occasion de revenir sur les choix qui ont été faits pour l'animation de nos différents quartiers. En fait, très peu de changement, on reprend les choix de l'année précédente et on recommence, cette majorité manque cruellement de créativité !! Nous constatons toujours le même abandon des quartiers comme : Bouillant, Géresme, Kennedy ou Chicago, qui n'ont pas eu la chance de voir une quelconque animation pour Noël... comme d'habitude... Nous avons pourtant proposé au Maire de déplacer, par exemple, la patinoire dans l'un de ces quartiers (pour mémoire, plus de 700 enfants habitent à Kennedy) mais nous n'avons pas été entendus, cette majorité n'aime ni le changement ni les innovations, c'est dommage et regrettable pour la population la plus éloignée du centre-ville et nous aurions pu espérer que cela fasse partie du projet de relance et d'aide aux quartiers défavorisés comme le Maire et son Adjointe nous l'avaient pourtant assuré, là aussi, peu, voire, pas d'avancement sur le projet de réhabilitation de ce quartier ? Hélas beaucoup de paroles mais peu d'actes.

Espérons qu'ils tiendront compte de nos demandes pour la fin d'année 2016.

Michel Houllier, (groupe en avant pour Crépy-en-Valois).

DROIT DE REPONSE DE MONSIEUR ARNAUD FOUBERT

Dans le numéro des CrépyMag & Infos de Janvier 2016, le Groupe Michel Houllier et le Maire de la Commune me mettent en cause personnellement dans un article publié à la page Expression Politique. Ainsi, selon l'auteur, qui indique en avoir reçu confirmation par le Maire, les frais de mon avocat auraient été pris en charge par la Commune (et donc par les Crépynois) dans le cadre du litige m'opposant à Monsieur Kosiorowski-Lesne, Directeur de Cabinet du Maire. Affirmer de tels faits est un mensonge, et le Maire le sait pertinemment de même que les conseillers qui ont tous accès aux délibérations votées en conseil et décisions prises par le Maire. A aucun moment je n'ai sollicité la prise en charge de mes frais de défense pour faire valoir mes droits dans le cadre de la procédure pénale que j'ai engagée contre Monsieur Kosiorowski-Lesne et qui a donné lieu à sa condamnation en première instance pour diffamation publique. En revanche, je prends note que les frais de défense de mon adversaire ont été pris en charge par la Commune.